PROJET AGRIVOLTAÏQUE de VILLEMORIEN

W.E.B

Lettre d'informations semestrielle - juillet 2024



"Chère Madame, cher Monsieur,

Nous sommes ravis de vous annoncer qu'après plusieurs années de travail et d'échanges, le permis de construire pour le projet agrivoltaïque de Villemorien a été soumis pour instruction auprès des services de l'Etat le mardi 18 juin. Cette étape cruciale marque un tournant important dans la réalisation de ce projet ambitieux.

Nous tenions à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe municipale qui a pu se rendre disponible et nous a accordé du temps pour le bon déroulement de ce dépôt.

Les autorités locales vont maintenant examiner le dossier pour s'assurer qu'il respecte les réglementations en vigueur, y compris les aspects urbanistiques, environnementaux et paysagers. Cette phase peut inclure des consultations avec différentes parties prenantes, telles que les services de l'État, les collectivités locales et les organismes environnementaux. Dans les prochains mois, une enquête publique sera menée par un commissaire enquêteur afin de recueillir l'avis de la population locale à propos de notre projet. À l'issue de l'instruction et de l'enquête publique, les autorités compétentes prendront une décision sur la délivrance du permis de construire.

Nous vous tiendrons informés de chaque étape importante et nous nous engageons à partager les avancées du projet régulièrement.

Les chiffres clés du projet



1 commune
Villemorien



28 ha de surface en sol

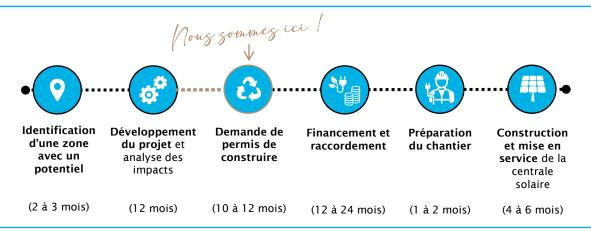


15,07 MWc de puissance installée



4 000 foyers de consommation électrique annuelle hors chauffage

Les étapes clés d'un projet solaire





Vous avez une question?



Marien NOEL Responsable Régional Est 06 61 45 40 70 marien.noel@web.energy



Clémence BROUCK Cheffe de projet 07 85 48 59 50 clemence.brouck@web.energy